

CONCOURS COMPLÉMENTAIRE

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE MONITEUR ÉDUCATEUR

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

LUNDI 30 AOÛT 2021

9 H 30 – 11 H 30

COMMENTAIRE de TEXTE

Durée : 2 heures

Titre de l'article ci-joint : « Réflexions sur la violence chez les jeunes » de Eléonore de VAUMAS, extrait de L'école des parents n° 620 – juillet-août-septembre 2016

QUESTIONS :

- 1) Vous dégagerez les idées principales exprimées dans cet article.
(10 points)
- 2) Vous développerez une réflexion personnelle et argumentée relative à la prévention et à la lutte contre la violence chez les jeunes. (10 points)

Congrès Parentel 2016

Réflexions sur la violence chez les jeunes

L'ASSOCIATION PARENTEL ORGANISAIT LES 16 ET 17 JUIN 2016 SON 11^e CONGRÈS NATIONAL À BREST. SON THÈME : « DE QUELLES VIOLENCES LES LIENS FAMILIAUX SONT-ILS L'OCCASION ? » LA QUESTION DE LA PRISE EN CHARGE DE LA VIOLENCE À L'ADOLESCENCE A DOMINÉ LES ÉCHANGES¹.



© École des parents

Mai 2016. Dans l'Essonne, une jeune fille de 19 ans filme son suicide avec son portable. La veille, elle a invité les internautes à y assister en direct, grâce à l'application

Periscope. Un comportement qui pose de nombreuses questions, en raison de la violence de la mise en scène. Les actes violents sont-ils en augmentation ? Sont-ils de plus en plus violents et faut-il s'en inquiéter ? « À part

quelques événements spectaculaires, les données montrent qu'il existe une relative constance des agissements violents des adolescents, explique Véronique Le Goaziou, sociologue spécialiste des questions de délinquance. *Les comportements bienveillants ont même tendance à croître. En revanche, l'omniprésence de faits de violence dans les médias participe à la montée en puissance d'un sentiment*

d'insécurité, et donne l'impression que ces phénomènes augmentent. » En outre, les actes qui, autrefois, étaient régulés par l'entourage sont désormais pris en charge par la justice, ce qui les rend plus visibles. Autre conséquence : l'autorité des parents s'en trouve fragilisée. « *On ne compte plus le nombre de mesures qui stigmatisent les parents* », déplore la sociologue. Ces mesures, dont l'enjeu principal est de faire prendre conscience aux jeunes de la gravité de leurs actes, ont pour effet d'abolir la différence entre les traitements réservés aux enfants et aux adultes.

Responsabiliser les parents

Un état de fait que rejette le psychologue Jean-Claude Quentel. Si l'enfant est un individu à part entière, « *il est aussi un être en développement, donc pas complètement raisonnable, la raison étant de l'ordre adulte* ». En clair, l'enfant a des droits qu'il convient de respecter, une parole qu'il ne faut pas disqualifier, mais il n'a pas pour autant l'autonomie d'un adulte. « *Arrêtons de déstabiliser les familles, en considérant que l'enfant tient une place équivalente à celle de ses parents*, affirme le psychologue. *Certes, l'enfant est destiné à devenir autonome, mais il ne*

1. Les actes du congrès seront publiés en mai 2017 par les éditions érès, sous la direction de Daniel Coum, directeur de l'association Parentel.

l'est pas encore : le croire revient à l'en empêcher. L'adulte est garant des actes de son enfant. » Cette responsabilité va parfois à l'encontre de certains comportements parentaux, orientés vers leur bonheur individuel. L'enfant peine alors à se construire en dehors du couple de ses parents. « *Tributaire du caprice de l'autre, il se retrouve dans une position attentiste. Or, il a besoin que ses parents marquent des limites, pour pouvoir les intérioriser* », insiste Jean-Marie Forget, psychanalyste et co-auteur de *L'enfant insupportable*².

La nécessaire cohérence du discours parental

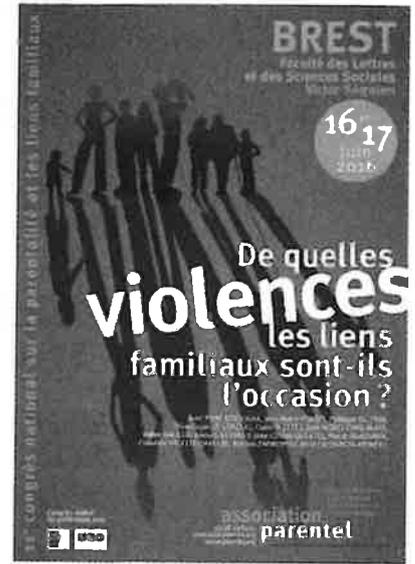
Pour le psychanalyste, la mission éducative des parents ne se réduit pas cependant à l'instauration d'un cadre. La constance du discours parental, elle aussi, est essentielle pour que l'enfant s'approprie à sa manière les attentes des adultes. Jean-Marie Forget cite, pour appuyer son propos, l'incohérence des parents de l'un de ses patients, un adolescent de 15 ans très indiscipliné à l'école, mais autorisé à faire l'école buissonnière pour partir en week-end... « *Ce garçon est loin d'être un cas isolé. Dans ma pratique quotidienne, je suis souvent confronté à un discours parental qui manque de cohérence, et d'affirmation. Résultat : l'enfant peine à se positionner* », observe le spécialiste, qui note chez ces enfants une angoisse profonde liée à une absence de perspectives, voire l'apparition de phobies, ou des comportements inadaptés ou violents.

L'enfant à sa juste place

La question de la place de l'enfant dans sa famille est centrale. Il ne doit pas interférer avec le couple de ses parents, ni rester inhibé. « *Les adultes doivent dif-*

férencier l'aide et la substitution, précise Jean-Marie Forget. *Agir à la place d'un enfant lui donne l'impression qu'il est incapable. De quels moyens dispose-t-il alors pour se faire entendre, sinon la violence ?* » À l'inverse, pour les enfants insuffisamment accompagnés par les adultes, l'incertitude peut être insupportable. « *Le travail éducatif demande de la patience, de la bienveillance et du temps* », ajoute Véronique Le Goaziou. Si les solutions sont rarement simples ou immédiates, le recours à la parole s'avère précieux, car elle désamorce souvent les conflits. L'intervention des professionnels est aussi parfois nécessaire. « *Dans certaines familles, les places symboliques sont sens dessus dessous* », souligne Pierre Sabourin, psychiatre et co-fondateur du Centre de thérapie familiale des Buttes-Chaumont à Paris. « *Nous apportons dans notre structure une prise en charge médico-psycho-socio-psycho-judiciaire, qui vise à démêler et à réparer les liens familiaux à l'origine des violences.* » Encore confidentielle, cette prise en charge semble apporter des résultats très positifs. En attendant qu'elle se généralise, des voies d'amélioration sont possibles face à la violence juvénile. « *Il faut réinventer des manières d'être ensemble et redonner confiance aux parents, propose Véronique Le Goaziou. Pourquoi ne pas réintroduire du lien social de proximité ? Il serait bon, également, de reconnaître enfin l'expérience et les qualités des professionnels.* »

Éléonore de Vaumas



Parentel. Service écoute parents
4 rue Colonel Fonferrier
- 29200 Brest
Tel : 02 98 43 21 21
contact@parentel.org
www.parentel.org
Ligne d'appel pour les parents ouverte du lundi au vendredi.

2. *L'enfant insupportable : instabilité motrice, hyperkinésie et trouble du comportement*, sous la dir. de Marika Bergès-Bouines, Sandrine Calmette, Catherine Ferron, Jean-Marie Forget et Christian Rey (éd. érès, 2014).